



Pour un droit à l'autonomie financé par la branche maladie

Comme toute la CGT, l'Union Confédérale des Retraités rejette l'idée d'une nouvelle branche de la sécurité sociale consacrée à la perte d'autonomie.

C'est une reprise des orientations préconisées par le gouvernement Sarkozy que nous avons combattues, car une branche de plus dans la sécurité sociale affaiblirait la protection sociale solidaire en fragilisant la base de son financement socialisé.

Le financement pourrait être ouvert à des complémentaires, notamment les assurances privées qui n'attendent que ça. D'autre part, au vu des informations à notre disposition, il apparaîtrait que le Gouvernement prévoit d'augmenter le financement de la perte d'autonomie en réorientant, à partir de 2024, 2,3 milliards d'euros de CSG depuis la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) vers la CNSA (Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie).

Ce sont de fausses solutions

La CGT affirme l'universalité de l'assurance maladie. Il s'agit de la renforcer et d'y intégrer la réponse aux besoins de la perte d'autonomie.

La perte d'autonomie doit être traitée de manière globale et non ségrégative pour le vieillissement. Elle nécessite une vraie politique publique articulant prévention, dépistage et prise en charge solidaire avec un droit universel de compensation de la perte d'autonomie.

Ce droit à l'autonomie doit être intégré dans la branche maladie de la sécurité sociale.

De toute évidence, ces choix de qualité induisent de poser la question du financement de la perte d'autonomie à partir d'un prélèvement sur les richesses créées dans les entreprises, dont les cotisations sociales.

Ce financement n'a de sens que s'il est réellement assuré de manière pérenne et n'est pas tributaire du budget de l'État ou des ressources des familles.

La CGT pose le principe d'un financement solidaire intégral à 100% de la sécurité sociale, permettant de couvrir tous les aléas de la vie.

Dans ce sens, elle fait des propositions cohérentes et solidaires.

Il est urgent de se mobiliser pour un changement de regard sur la vieillesse et obtenir des moyens financiers : le respect, la dignité de nos aînés en dépend